



AGENDA

Mercredi 1er juin

Concours de boules interclub
14H00 - Terrain de sport
Inscription à partir de 13H30

Bienvenue aux joueurs de cartes
14H00 - Salle polyvalente
(Génération Mouvement)

Jeudi 2 juin

Sortie à Saint Georges du Rosay
Départ 8H30 - Sillé, Place de l'Ancienne Gare
Ou 9H00 - Saint Georges du Rosay,
Parking à gauche entrée du village
(Amitié en marche)

Dimanche 5 juin

Fête des familles
A partir de 9H30 - Halle des sports
A la journée avec pique nique
(Club sportif - Basket ball)

Lundi 6 juin

Randonnée à l'Épau
Départ 13H45 - Salle polyvalente
Ou 14H10 - Parking La Futaie
(Génération Mouvement)

Bowling

Départ 13H30 - Salle polyvalente
Ou 14H00 - 56 boulevard Cugnot au Mans
Renseignements au 06 29 66 70 00
(Génération Mouvement)

Vendredi 10 juin

Assemblée générale du Club
20H00 - Salle polyvalente
(Club sportif - Basket ball)

Lundi 13 juin

Randonnée pique nique
Départ 9H00 - Salle polyvalente
Ou 9H30 - Parking plan d'eau La Bazoge
(Génération Mouvement)

Samedi 25 juin

Fête de l'école et kermesse
14H00 - Ecole
(Amicale René Langlais)

Lundis 20, 27 juin

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 14H00 - Salle polyvalente
(Génération Mouvement)

(Suite au verso)

Prochaines messes à Sillé

Samedi 11 juin à 18H (1^{ères} communions)

Samedi 18 juin à 18H (1^{ères} communions)



CANTINE SCOLAIRE RENTREE 2016

Décisions prises lors de la dernière réunion de bureau
de l'Association de la cantine scolaire du 27 avril 2016

Rappel

La cantine scolaire n'est pas communale. **C'est une Association** qui gère son budget, son personnel, ses courses...

Inscription

La cantine scolaire est totalement indépendante de l'école.

A partir de la rentrée 2016, **chaque enfant devra faire l'objet d'une inscription.**

Pour ce faire, une fiche de renseignements à compléter vous sera remise courant juin dans le cahier de liaison de votre enfant par l'intermédiaire de l'école.

En l'absence de cette fiche complétée, votre enfant ne pourra pas être accueilli.

Adhésion à l'Association

Toute inscription d'une famille entraînera un **droit d'adhésion de 1 euro symbolique**, à régler sur la facture de septembre.

Prix des repas

Deux tarifs pour les enfants, à partir de la rentrée prochaine, en fonction de leur fréquentation. :

- Tarif **régulier** 4 euros par repas
- Tarif **occasionnel** 5 euros par repas

Le tarif occasionnel sera appliqué si l'enfant prend moins de la moitié des repas du mois.

L'absence justifiée n'aura pas d'incidence sur le calcul de la fréquentation.

- Tarif repas adulte 7 euros par repas

Prix des fournitures

Une participation, pour l'achat de serviettes

en papier, sera demandée à hauteur du prix d'un repas du tarif régulier, soit 4 euros, à régler sur la facture de septembre.

Règlement

Le règlement des repas est anticipé, il se fait au début de chaque mois.

En cas de difficultés financières, le signaler au plus tôt au gestionnaire de la cantine.

Le paiement se fait en espèces ou par chèque à l'ordre de la cantine scolaire, joint avec l'un des deux exemplaires de la facture, directement à la cantine le matin ou par dépôt dans la boîte aux lettres de la cantine.

Vous avez la possibilité de faire un chèque commun à l'ensemble des enfants utilisant la cantine scolaire.

Absence

Sachant que la cantine scolaire est indépendante de l'école, il est **indispensable de prévenir la cantine scolaire de toute absence ou présence inhabituelle** (maladie, absence d'un instituteur, journée pédagogique...) au **02 43 27 78 70** avant 9H30 ou en laissant un message dans la boîte aux lettres de la cantine. Ce n'est pas à l'école de prévenir la cantine scolaire. Au-delà de 9H30, le repas sera considéré comme pris et facturé.

Les absences signalées feront l'objet d'un avoir sur la facture du mois suivant.

Daniel GOUPIL - Gestionnaire

CENTRE DE LOISIRS - TORCE EN VALLEE



Pour les vacances d'été... Le Centre de loisirs sera ouvert du 06 juillet au 05 août 2016.

Les inscriptions ont eu lieu les 18 et 20 mai 2016.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants, dans la limite des places restantes.

Pour cela, vous pouvez contacter Philippe PILLON (Directeur du Centre de loisirs) au 02 43 24 21 95 ou serviceanimation.torce.72@orange.fr.

La commune de Connerré organise des camps pour les adolescents (12 - 16 ans) :

- 06 au 15 juillet 2016 à la base de loisirs de Rouffiac en Dordogne,
- 20 au 24 juillet 2016 à un camp dans les Alpes Mancelles.

Les adolescents de la commune de Sillé le Philippe peuvent participer à ces camps au tarif «communes conventionnées».

Attention, nombre de places limitées !

Pour cela, vous pouvez contacter la mairie de Connerré au 02 43 89 00 66.

Combien Ça Coûte ?



TTC

23 952,00

A l'ordre de :

Subventions aux Associations

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Année 2016



Retrouvez les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

AGENDA

Jeudis 9, 16, 23, 30 juin
Randonnées sur Sillé le Philippe et communes limitrophes
Départ 9H00 - Place de l'Ancienne Gare
(Amitié en marche)

Tous les lundis

YOGA
20H00 à 21H15 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

Tous les jeudis

CARTES
14H00 - Petite salle polyvalente
(Généralisations Mouvement)

GYM ENFANTS de 3 à 6 ans
18H00 à 19H00 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

Tous les vendredis

ENTRAÎNEMENT PÉTANQUE
14H00 - Terrain de boules (selon météo)
(Généralisations Mouvement)

GYM SENIOR PRÉVENTION SANTÉ
9H00 à 10H00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

NOUVEAU !

UN MARCHÉ DE PRIMEURS A SILLE



Peut-être l'avez-vous déjà remarqué ?
Depuis début mai, vous pouvez acheter des produits maraichers locaux sur la **place de la Gare**.
La vente a lieu chaque **mercredi matin, de 8 heures à 12 heures**.

REFACTURATION DES FRAIS D'ÉLAGAGE AUX PROPRIÉTAIRES NEGLIGENTS

Réponse publiée au Journal Officiel Sénat le 11/02/2016
suite à une question écrite de M. Jean-Louis Masson
publiée au Journal Officiel Sénat le 24/09/2015



Les propriétaires privés, riverains de voies communales et de chemins ruraux, ont une obligation d'élagage des branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux et voies communales. Ceci dans l'objectif d'assurer la sûreté, la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins dans l'intérêt de tous.

En cas de manquement à cette règle, la commune procédera à une mise en demeure des propriétaires. Si celle-ci est sans effet, le Maire fera exécuter d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires.

Les frais afférents à ces travaux d'élagage pour les propriétaires négligents ne doivent plus être supportés financièrement par la collectivité.

Le Conseil municipal a pris une délibération, allant dans ce sens, lors de sa séance du 10 mai 2016.

DOMAINE DE BOIS DOUBLE A SAINT CELERIN

FETE DU JARDIN



Dimanche **05 juin 2016** de 10H à 18H

Entrée gratuite

Venez voter pour vos nichoirs favoris réalisés par les enfants des écoles du territoire dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Restauration sur place et espace pique nique

Programme de la journée disponible en mairie ou sur www.cc-brieresgesnois.fr



LES VENDREDIS DE BOIS DOUBLE



Apéros concerts à partir de 18H45

Vendredis 17 et 24 juin 2016

Entrée gratuite



Programme dans l'Echo des Brières et du Gesnois n°16 ou sur www.cc-brieresgesnois.fr



TRAVAUX ERDF A COMPTE DU 6 JUIN 2016

L'entreprise LTP va procéder à l'enlèvement des poteaux et lignes à haute tension, sur le chemin de Saint Père.

Ces travaux entraîneront des difficultés de circulation voire une interdiction durant quelques heures.



RAMASSAGE

Ordures ménagères et Sacs jaunes

8 juin 2016
22 juin 2016

NUMEROS UTILES

MAIRIE Secrétariat
Tél. 02 43 27 51 08
Fax 02 43 27 39 66
Tél. 06 37 23 51 43
Permanence soir et week-end
Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr
Site internet : www.sille-le-philippe.fr
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au jeudi : de 14H00 à 17H45
Le vendredi et samedi : de 9H00 à 11H30

AGENCE POSTALE COMMUNALE Tél. 02 43 29 67 10
Mardi et Mercredi : de 9H00 à 11H45
Jeudi et Vendredi : de 14H30 à 17H15
Samedi : de 9H00 à 11H45

GRUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS Tél. 02 43 27 53 46
ACCUEIL PERISCOLAIRE Tél. 09 67 48 53 46
CANTINE SCOLAIRE Tél. 02 43 27 78 70

POMPIERS Appeler le 18 ou le 112
SAMU Composer le 15
GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit Composer le 17
SAVIGNE-L'EVEQUE Tél. 02 43 27 50 11

CURE DE LA PAROISSE : Abbé Gaëtan de BODARD Tél. 02 43 27 50 62
Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr

EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7 Tél. 09 726 750 72
www.edf.fr

VEOLIA - EAU Tél. 0 811 902 902
NANTAISE DES EAUX SERVICES - Assainissement Tél. 0 969 323 529



INFIRMIERE : Gaëlle BUET - 50 ter rue Principale Tél. 06 51 92 05 66
Permanence Mardi et Jeudi : de 8H00 à 9H30 et autres horaires sur RDV